



## **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Du 9 MARS 2019**

Les invités présents :

M Guy TESSIER Président de Marseille Provence Métropole  
M Lionel ROYER-PERREAUT Maire des 9° et 10° arrondissements  
Mme Nathalie SIMON Conseillère municipale déléguée à la sécurité  
M Jean-Marc CHAPUS Président de la Confédération des CIQ Marseille et alentours

### **1- Rapport moral et d'activité**

Mme Mireille BONNET, présidente du CIQ, après avoir présenté les invités fait un petit rappel des différentes actions et activités du CIQ, rappelle que nous avons obtenu des radiateurs pour le local avec l'aide de M Lionel ROYER-PERREAUT, mentionne la prochaine sortie du journal et passe la parole à Mme Claudie DURANDET qui gère le site Internet avec Mme Sophie IMBERT.

Mme Claudie DURANDET, souligne l'importance de la newsletter qui est un excellent moyen d'information, tous les thèmes intéressants les panousiens y sont abordés : PLUI, AG etc ...

Mme Mireille BONNET soumet au vote le rapport moral et d'activité.

- le rapport moral et d'activité est accepté à l'unanimité.

### **2- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2108**

Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 3 février 2018 (un exemplaire circule dans l'assemblée, il est également consultable en ligne sur le site du CIQ) est soumis au vote de l'assemblée générale, - il est accepté à l'unanimité.

### **3- Rapport financier et budget prévisionnel**

Le rapport financier, détaillé par Mme Marie-Antoinette DEQUERD, trésorière, qui met en évidence des comptes à l'équilibre est soumis au vote de l'assemblée

- il est accepté à l'unanimité-

Mme Mireille BONNET soumet au vote de l'Assemblée le montant de la cotisation d'adhésion au CIQ de 16 euros qui est accepté à l'unanimité.

#### **4- Election du nouveau conseil d'Administration**

Mme Mireille BONNET présente ensuite les candidats à l'élection du Conseil d'Administration  
Mme Mireille BONNET remercie M Gilbert MARTINI qui ne se représente pas, mais qui nous a accompagnés depuis de nombreuses années jusqu'à ce jour avec assiduité et efficacité.  
Les 12 candidats qui se présentent sont élus.

Le Conseil d'Administration se compose ainsi :

Mme Colette APPETITI, M Claude BALDOUS, Mme Mireille BONNET,  
M Jean-Marc CHAPUS, Mme Marie-Antoinette DEQUERD, Mme Claudie DURANDET,  
Mme Lydie FABERES, M Michel GOURY, Mme Sophie IMBERT, Mme Odette MARTI,  
M Antoine RUIZ de MENDOZA, M Marc SIMON.

Le conseil d'administration se réunira pour élire les membres du bureau

#### **5- Dossiers en cours :**

-PLUI

Mme Sophie IMBERT aborde ensuite la question du PLUI en précisant que l'enquête publique s'est terminée le 4 Mars 2019 et que les observations suivantes ont été émises par le CIQ et par une action conjointe de certains habitants, notamment de l'impasse du Pélican :

-la possibilité pour les habitants de l'impasse du Pélican de conserver un droit de construction raisonnable (uniquement pavillonnaire) cette zone ne pose pas les mêmes problèmes que le fond du vallon (circulation, incendie)

Certains lots du lotissement situé impasse du Pélican ne sont pas construits, peut- on encore construire ?

M Lionel ROYER-PERREAUT répond que si le permis de construire est déposé en 2019 c'est encore possible, en 2020 plus de construction possible uniquement des extensions. Il précise que le PLUI s'adapte au plus près au contexte local, nos voiries ne sont pas adaptées à une circulation plus importante et le feu reste un problème d'où la réduction des constructions.

- la réduction drastique du droit à construire de la zone Séréna :

la partie haute de Seréna est classée en UC1 soit un droit à construire des logements collectifs discontinus ayant 30% d'emprise au sol et 13 mètres de hauteur de façade, la partie basse et déjà en cours de construction (120 logements en résidence senior et 30 en accession libre) et vu l'impossibilité d'ouvrir une autre voie hors de l'avenue de la Panouse, le CIQ s'est mobilisé pour demander qu'il n'y ait plus de construction possible, l'idéal serait un site boisé, ou pavillonnaire.

- enfin, concernant les terrains des 4 centres du vallon (Beau Site, La Chrysalide, IME le Paradou et les Amandiers, nous voudrions être assurés qu'un changement de destination ne soit pas possible. (pour éviter la construction de logements au prorata du bâti ce qui serait énorme)

le PLUI est un vaste projet qui concerne 92 communes.

M Guy TESSIER, rappelle son implication dans ce quartier et nous assure de son soutien sur ces demandes.

Pour Séréna le premier projet est en cours, nous devons rester vigilants mais il s'engage à ce que les constructions soient réduites sur la parcelle restante.

Pour les institutions du fond du vallon l'emplacement a été mal choisi (feu etc.) à présent il faut gérer au mieux

Conformément à ce qui avait été envisagé au cours d'échanges avec le CIQ une baisse générale du droit à construire a été mise en place pour le quartier de la Panouse ;

M Lionel ROYER-PERREAUT. Il nous soutiendra mais il nous signale qu'il passe son temps à bloquer des projets insensés il nous rappelle que les constructions les plus nombreuses ont été faites entre 1960 et 1970. Nous avons de plus en plus de difficultés pour circuler, il faut donc essayer de réguler le nombre de constructions et préserver un cadre de vie agréable.

En ce qui concerne l'impasse du Pelican son accès est plus facile que le fond du vallon mais en cas d'incendie il ne faudra rien lui reprocher si l'on modifie le zonage.

Pour Séréna le projet d'une résidence seniors de standing a été validé par le CIQ après maintes discussions, le zonage est conforme par contre le reste de la propriété est classé en espaces verts d'accompagnement. (ceci nous sera confirmé par écrit).

Quant à Beau-Site le terrain est classé en pavillonnaire, la nature des constructions est bien a visée économique et sociale, nous devons donc rester vigilants.

M Jean- Marc CHAPUS prend la parole et nous demande de ne pas perdre de vue que les IME sont créées dans l'intérêt général, qu'elles accueillent des enfants autistes, que ces établissements sont peu nombreux et très demandés et que quelque fois des agrandissements s'imposent pour accueillir ces enfants ; ces accueils sont cruciaux pour certaines familles il est donc important de ne pas être trop restrictif, il faudra penser à cela en cas de demande d'agrandissement.

### **- Travaux Séréna**

M Antoine RUIZ de MENDOZA aborde le sujet en rappelant que le projet est en cours de construction avec quelques nuisances engendrées par les travaux : la boue sur la route, la route dégradée par le passage des engins...

Le château est conservé mais des questions se posent sur une construction en béton qui y est accolée et qui défigure la bâtisse .M Antoine RUIZ de MENDOZA a écrit à la société EIFFAGE, la réponse précise que les extensions vont être conservées.

M Lionel ROYER-PERREAUT va se rapprocher de la société EIFFAGE pour tenter une médiation.

-Question d'un participant :

Que peut-on faire pour que les camions respectent la limitation de vitesse ?

M Lionel ROYER-PERREAUT va intervenir, quant à la propreté et à l'entretien des voies c'est à la société EIFFAGE de faire le nécessaire. Si ce n'est pas fait, la ville le fera et facturera la prestation.

Le représentant de la société EIFFAGE a été invité par Mme Mireille BONNET, il n'a pu se joindre à nous, Mme Mireille BONNET lui fera part de nos remarques.

## **-Boulevard Urbain Sud**

M GUY TESSIER prend la parole et nous fait un historique du projet du B.U.S.

Il se félicite que la L2 ait enfin été créée malgré toutes les oppositions et les difficultés qu'il a rencontrées, elle est à présent en fonction et simplifie la vie de tous.

Pour le B.U.S une première phase à partir de l'échangeur Florian arrivera au Jardin de la Mathilde, grâce Mme Martine VASSAL qui a fait voter une enveloppe de 50 milles euros pour cette portion de travaux qui devrait se terminer en Février 2020.

M Lionel ROYER-PERREAUT précise que le B.U.S va gérer 70% du trafic de surface que les intersections seront gérées par des feux, que le Jardin de la Mathilde qui a une superficie de 2200 m2 fera 1300m2 le portail et le grand cèdre sont conservés.

### **- Questions diverses**

- pistes cyclables encore insuffisantes.

Si pour l'instant 20Km de pistes ont été créés il y en aura 60 à la fin de son mandat.

Ces pistes provisoires vont se connecter entre elles pour rejoindre le B.U.S à terme nous aurons un chemin piéton/vélo qui reliera StLoup au parc Borely le long de l'Huveaune.

- stationnement difficile les jours de match au stade Vélodrome.

M Lionel ROYER-PERREAUT ne peut qu'inciter les personnes qui le peuvent à utiliser les transports en commun et les parkings associés.

Sont aussi en projet : la création d'une ligne de bus St Loup/Pointe rouge, une extension du tramway de Castellane aux hôpitaux sud, avec la création d'un parking en silo à la place du parking RTM de Dromel et un parking près du collège Sylvain MENU de 1000 places.

- Une personne signale que des promeneurs détruisent 'la muraille de chine'

M Lionel ROYER-PERREAUT dit qu'il communiquera l'information au Parc National des Calanques.

- problème des jeunes installés sur la DFCI

M Lionel ROYER-PERREAUT nous incite à communiquer avec nos enfants à ce sujet.

La commission « sécurité » en sera informée.

La réunion se termine par le traditionnel apéritif.

La secrétaire  
Mme Colette APPETITI

La Présidente  
Mme Mireille BONNET